

— L. A. —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Société d'une messe. — VII Union Saint-Jean. — VIII Une Ecole du soir chez les Dames du Sacré-Cœur. — IX Apostolat de la prière. — X Nouvelles religieuses. — XI Aux prières.

## ORDO DES FIDÈLES

**Dimanche, le 11 novembre**

Fête de S. Martin, C., *double* ; mém. du 23e dim. et de S. Mennas ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. de S. Martin M. (du 12) et du dim.

*Diocèse de Joliette* : Oct. de S. Charles, *double* ; comme ci-dessus.

## SOLENNITÉS DE TITULAIRES

**Dimanche, le 18 novembre**

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Solennité du titulaire de Saint-Hughes (Sarsfield).

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Solennité du titulaire de Saint-Stanislas.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Solennité des titulaires de Saint-Stanislas (Ascott) et de Saint-Malo (Auckland).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Solennité du titulaire de Sainte-Gertrude.

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Solennité du titulaire de Saint-Stanislas.

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Solennité des titulaires de Saint-Stanislas (Wilno) et de Saint-Laurent (Barry's Bay). J. S.

## Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	8	NOVEMBRE	— Saint-Martin.
SAMEDI,	10	"	— Sainte-Anne, à Montréal.
LUNDI,	12	"	— Eglise des Pères du Très-Saint- [Sacrement.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 10 octobre 1906.



Et sont toujours les affaires de France qui intéressent au plus haut point l'opinion. Tous les journaux, italiens, français, étrangers, leur consacrent une rubrique. *L'Osservatore Romano* suit avec soin les différentes manifestations qui se font autour de cette question, et cela s'explique aisément. La séparation de l'Eglise de l'Etat en France est en elle-même une chose grave, parcequ'elle brise le lien d'une société avec le Dieu dont elle devrait être l'humble servante. La France proclame l'athéisme officiel et ne veut reconnaître aucun culte, ce qui équivaut à dire qu'elle ne veut pas reconnaître Dieu. C'est aussi une chose grave par les conséquences politiques qu'aura la ligne de conduite donnée par le Souverain-Pontife aux catholiques français, conséquences appartenant non seulement à l'ordre moral, mais à l'ordre matériel. C'est encore une chose grave, sous un autre aspect. En ce moment la France est pour les autres nations un vaste champ d'expérience. Et suivant le pli que prendront les événements, les autres peuples verront s'ils imiteront ou non sa conduite envers l'Eglise. On comprend donc l'intérêt qui s'attache aux différentes phases par lesquelles passe cette question.

— Le gouvernement français fait blanc de son épée. Il déclare ne pas reconnaître le pape et ne pas vouloir traiter avec lui. La séparation est pour lui une affaire d'ordre intérieur qui se passe entre Français et aura sa solution dans le pays avec les divers éléments qui l'habitent, sans qu'il soit besoin de causer avec Rome. Sans réfuter ce sophisme, dont la fausseté est évidente puisque la situation de l'Eglise en France dérive d'un pacte entre deux pouvoirs, on peut dire que si le gouvernement parle haut ses actes, ne répondent pas jusqu'ici à ses paroles.

— D'abord, il devait de par la loi fermer toutes les églises de France et les mettre sous séquestre. Or il a commencé par reculer et il déclare qu'il ne les fermera pas. Pourquoi recule-t-il ? simplement parce que les catholiques déclarent ne pas vouloir reculer eux-mêmes. Il crie bien haut qu'il ignore Rome, et en sous main il cherche à

négociier avec Rome. J'ai de ce point des preuves absolument certaines. Le gouvernement français voit approcher avec terreur l'époque du 11 décembre. Il ne sait pas ce qu'il fera alors et redoute des complications qui le contraindraient, soit à la guerre religieuse ouvertement déclarée (et elle est sœur-ainée de la guerre civile), soit à une seconde reculade ou, mieux à une troisième, car la première a été la reculade des inventaires à cause de l'attitude des catholiques.

— Le pape ne refuse pas une négociation ; son interview par M. de Maizières le dit clairement ; mais, en même temps, pour éviter toute surprise, il déclare les garanties qu'il exigera. Ceux qui ont fait la loi mauvaise, doivent eux-mêmes la rendre acceptable. Par conséquent il faut l'intervention du Parlement. Or le pape ayant dit une parole si grave, il la maintiendra et écartera impitoyablement toute autre mesure qui ne lui donnerait pas cette garantie. Je sais que la garantie d'un Parlement français n'est pas grand chose quand on voit avec quelle rapidité la Chambre juge et se déjuge sur le même sujet, mais peut-on demander autre chose ? Et puis si la Chambre défait ce qu'elle aura péniblement échaffaudé, le Souverain-Pontife retirera la ligne de conduite qu'il aura modifiée, et reviendra à son idée première. " La loi de séparation ignore pape, évêques, clergé, — pape, évêques, clergé ignoreront la loi de séparation ".

— Nous avons à Rome un parti de jeunes que l'on appelle ou qui se laissent appeler *Intellectuels* (avec un grand I je vous prie). Reprenant sous une forme nouvelle le vieux programme libéral, ils veulent moderniser l'Eglise, et élargir surtout son dogme qu'ils trouvent trop étroit et trop rigoureux pour l'esprit humain. Ils ont besoin d'horizons plus vastes, et surtout de pouvoir s'y mouvoir librement sans rencontrer à chaque pas la barrière du dogme. Un professeur de l'Apollinaire, M. Bonaiuti, avait donné dans ces idées et avait publié des articles qui les reflétaient. Appelé au Vatican, il dut en faire la rétractation. Mais Pie X pensa, et avec raison, que ce n'était point suffisant et qu'il pouvait être dangereux pour la foi des séminaristes de leur laisser un professeur dont les tendances avaient dû être réprimées. Il vint de le prier de donner sa démission de professeur de l'Apollinaire, et là-dessus grande clameur des journaux libéraux de toutes nuances. Ils disent que M. Bonaiuti s'étant soumis, on devait lui conserver sa chaire ; mais ils ne s'aperçoivent pas

que leurs tendresses justifient amplement la conduite du Souverain-Pontife. " Ce que désirent les mauvais journaux, disait un jour le pape, me dicte mon devoir, car ce ne sont pas eux qui me proposent une mesure utile à l'Eglise ". L'affaire Bonaiuti est l'application de ce principe.

— Cet incident minime en soi, mais important par ses conséquences, montre qu'au sein de la Ville Eternelle il se forme des groupes qui réclament les droits de la raison presque contre les droits de Dieu. Ils ne sont au fond qu'une forme masquée de naturalisme qui est la grande plaie de la société moderne, et contre laquelle l'Eglise doit se défendre à toute heure. Aurons-nous l'encyclique dont on parle de divers côtés ? que beaucoup désirent, encyclique qui serait comme une seconde édition du *Syllabus*, mais sous une forme plus authentique, plus solennelle, et comprenant des articles qui n'étaient pas dans le premier document pontifical. L'écriture Sainte par exemple y aurait sa part et en bonne place. Mais si cette encyclique est donnée comme prochaine, désirée par tous ceux qui savent que Rome est le flambeau de la vérité et le centre de la foi, il est impossible de dire actuellement quand sa publication exaucera les vœux des catholiques.

— Il y aurait encore à parler de la prochaine création des cardinaux où le Canada aurait, cette fois, sa part. Je me contenterai de citer une petite anecdote. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, était il y a quelques jours aux pieds du Souverain-Pontife, et comme un enfant parlant à son père, il lui demanda pourquoi il n'y faisait pas de cardinal au Canada, et si ce pays si catholique avait démerité du Saint-Siège ?—Le Canada n'a nullement démerité, reprit avec vivacité le pape.—Mais alors comme Votre Sainteté sait qu'il désire un cardinal, pourquoi ne pas le lui donner ?—Ce à quoi le pape reprit en souriant, et sans laisser deviner sa pensée secrète : " S'il me fallait donner des cardinaux à tous les Etats qui en demandent, il me faudrait en doubler le nombre, et je ne sais encore si cela suffirait ".

Rome, le 19 octobre 1906.

— On fait grand bruit de ce qui se passe en Espagne, des projets qui vont être soumis au Parlement, et sont contraires à la liberté de

l'Eglise. Le gouvernement ne peut pas attaquer directement l'Eglise, mais il suit l'ordre logique de la guerre, et voudrait au moins l'affaiblir en soumettant les congrégations religieuses, son plus ferme boulevard, à des règlements qui en seraient la destruction inévitable. Le Vatican cependant est sans inquiétude. Il sait d'une part que ce mouvement est factice, et que si M. Romanonès crie beaucoup, en revanche il n'a ni à la Chambre ni dans le pays l'écho qu'on pourrait lui supposer. L'Espagne est trop profondément religieuse pour laisser passer ces attaques voilées à la religion, et les évêques espagnols ont été les interprètes de leurs ouailles en dénonçant le péril et en jetant le cri d'alarme. M. Romanonès, d'ailleurs, sait qu'il sera bientôt obligé de quitter le ministère, et il voudrait tomber sur une de ces questions qu'il est convenu d'appeler cléricales, dans l'espoir que sa chute lui créerait plus tard un titre à reprendre le pouvoir. Présentement donc le Vatican n'a rien à craindre, mais il ne faudrait pas longtemps des expériences pareilles à celles-ci. A force de parler contre la tyrannie de l'Eglise, de bonnes gens, tellement est grande la puissance d'un mot, finissent par croire que c'est arrivé.

— Si le Souverain-Pontife est présentement sans inquiétude sur la situation de l'Espagne, on ne pourrait en dire de même pour celle de l'Eglise en Pologne prussienne. L'empereur Guillaume s'est promis de germaniser la partie de la Pologne qui lui est échue en partage, et poursuit ce projet avec une ténacité que les catholiques devraient bien avoir quand il s'agit de leurs intérêts les plus sacrés. Il a d'abord fait acheter par un syndicat de banquiers 160,000 hectares de terre dans cette province de la Prusse et y a fait venir 10,000 familles allemandes pour mêler cet élément avec celui du pays. Une série de mesures, toutes vexatoires, sont venues peser sur les Polonais. Il a obligé tous les instituteurs à faire leurs classes en allemand. Défense de parler polonais dans les écoles ; les prières devaient être dites en allemand, et c'est dans cette langue que se récitait la leçon du catéchisme. Puis quand ces enfants allaient à l'église, où le prêtre ne sait que le polonais, ces pauvres enfants devaient de nouveau apprendre en polonais ce qu'on leur avait fait savoir en allemand. Les noms polonais des rues furent changés en noms allemands ; et comme les habitants, réfractaires à cette brutale imposition, continuaient à mettre les adresses en polonais, ces lettres étaient ren-

voyées d'office au bureau de traduction pour refaire l'adresse en allemand ; de là un retard de trois ou quatre jours.

— Mais les Polonais sont tenaces, et comme, en-dehors des Juifs, ils sont tous catholiques, ils ont avec énergie combattu pour maintenir dans l'école et l'enseignement l'usage de leur langue. Les prêtres les ont appuyés, car la langue polonaise était la meilleure garde des vérités révélées, et il n'y a rien ici-bas de plus précieux que le don de la foi. L'archevêque de Gnesen et Posen, Mgr Stablewski, s'est mis du côté de ses fidèles, et la question sera portée au pape par le cardinal Kopp, évêque de Breslau, qui va venir à Rome. Il sera le porte-voix de l'empereur, qui veut absolument triompher. Sous Léon XIII, il avait eu l'appui du pape qui avait recommandé aux Polonais de servir loyalement l'empire prussien. La question se repropose de nouveau, mais cette fois, Mgr Stablewski, polonais, archevêque de Posen, n'est pas la continuation de son prédécesseur, Mgr Guillaume Dinder, allemand.

— On travaille activement, dans Saint-Jean-de-Latran, à la pose du monument sépulchral de Léon XIII. On sait qu'il sera au-dessus de la porte de gauche de l'ambulacrum, près de la chapelle du chœur des chanoines, et faisant pendant au monument d'Innocent III. Ce monument avait été confié par Léon XIII au sculpteur Luchetti, auteur du monument d'Innocent III, et le pape avait approuvé le projet qui lui avait été soumis. Mais les cardinaux, qui payent de leurs deniers ce tombeau, n'étaient aucunement liés par le choix du pontife défunt, et ils ont accepté un autre projet du sculpteur Talodini, qui a été chargé de l'exécution. Le pape n'est pas assis, mais debout sur la chaire pontificale et il étend dans un geste large la main droite pour bénir. C'est le geste qui lui était familier et que l'on n'oublie pas quand on l'a vu.

— Rien n'est encore officiellement décidé pour le transport funèbre de Saint-Pierre à Saint-Jean-de-Latran. Plusieurs projets ont été mis en avant ; mais le plus probable, au moins à l'heure présente, est que le cercueil du pape sera transporté pendant la nuit et de façon à ce que personne n'en sache rien. Il se trouvera dans son sarcophage de marbre au Latran tandis que les Romains le croiront encore à Saint-Pierre. Ce serait le désir des héritiers du pape défunt,

et on sait qu'en cette matière c'est à eux qu'il incombe de régler et d'interpréter ses désirs. Il n'y aura donc pas de manifestations, ni pour, ni contre. Bien qu'il ne faille pas s'attendre aux scènes sauvages qui signalèrent le transport de Pie IX, le 11 juillet 1881, scènes qui avaient été commandées et payées par le ministre de l'Intérieur d'alors, M. Nicotera, on ne veut pas cependant d'un transport public dans lequel la police serait forcément obligée d'intervenir, ne serait-ce que pour ouvrir la voie au cortège funèbre. Léon XIII dormira bientôt dans la basilique qui était sa cathédrale, qu'il a agrandie d'une façon si magnifique et qu'il n'a pas vue, ou qu'il n'a pu voir qu'en se cachant et en se dissimulant comme un intrus.

DON ALESSANDRO.

---

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

---

### Visite de malades

**J'**ENTENDS souvent dire qu'on gagne des indulgences à visiter des malades. Auriez-vous la bonté de me les faire connaître par la *Semaine religieuse* ?

1o Le pape Pie VI a accordé en 1778 une indulgence de 100 jours à tous les fidèles qui se rendent « dans les hôpitaux pour y exercer des actes de charité envers les malades ». Cette indulgence a été confirmée par Pie IX en 1861. Il faut bien remarquer que cette concession suppose qu'on fait le tour des lits d'un hôpital, ou au moins d'une des salles (celle des malades de son sexe) lorsque l'hôpital en contient plusieurs. De plus il faut que cette tournée, au lieu d'être un acte de pure philanthropie, soit réellement inspiré par l'amour de Dieu et du prochain.

Cette indulgence est accordée également pour les visites de prisonniers.

Il n'est pas inutile d'observer que cette indulgence ne se gagnerait pas si l'on se contentait, comme c'est le cas ordinaire,

de visiter un malade ou un prisonnier parent ou ami ; c'est la visite d'un hôpital ou d'une prison qui est exigée pour le gain de l'indulgence.

2o D'ailleurs on peut, à raison des confréries dont on fait partie, gagner également quelques indulgences en visitant un seul malade soit dans un hôpital soit chez lui. En effet, dans chaque confrérie, il est accordée une indulgence partielle soit en général pour toute œuvre de piété ou de charité, soit en particulier pour chaque visite faite à un malade ou à un prisonnier. Ces indulgences varient avec les confréries ou congrégations. On en trouve de 60 jours, 100 jours, 3 ans et 3 quarantaines, 7 ans et 7 quarantaines, etc. Il n'est pas nécessaire d'en connaître la valeur, il suffit d'avoir l'intention de gagner les indulgences accordées.

C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que les confrères du Saint-Rosaire gagnent 3 ans et 3 quarantaines chaque fois qu'ils visitent quelque membre malade de la confrérie et 60 jours s'ils visitent un autre fidèle, ou accomplissent un autre acte de piété ou de charité.

### **Couleur de la chape pour le salut**

Lorsqu'on chante les vêpres avec une chape de couleur rouge ou violette, ne doit-on pas la changer pour une blanche avant d'exposer le Saint-Sacrement ?

Il est vrai que la couleur blanche est la couleur destinée à honorer Notre-Seigneur spécialement dans le sacrement de l'Eucharistie. Aussi est-ce cette couleur que l'on revêt chaque fois qu'on chante un salut isolé de toute autre cérémonie. On la prendrait encore, si la bénédiction du Saint-Sacrement n'avait pas lieu immédiatement après les vêpres, mais en était séparée, par exemple, par un sermon ou toute autre cérémonie qui suivrait les vêpres.

Mais chaque fois que le même prêtre, sans retourner à la



---

sacristie, chante un salut après les vêpres, il doit garder la chape qu'il avait pour l'office précédent. Lorsque cette exposition se fait après la messe, il change à la banquette la chasuble (après avoir enlevé le manipule) pour la chape de même couleur, parce que dans ce cas il y a union morale entre les deux offices. Au contraire si ce célébrant va changer la chasuble à la sacristie, l'union morale est détruite et il doit alors prendre la couleur blanche. On suit donc pour le salut, à la suite de la messe ou des vêpres, la même pratique que pour la procession des quarante-heures à la suite de la messe du premier ou du troisième jour. Telle a été, depuis l'origine, l'enseignement de *l'Ami du clergé*, comme celui de *Le Vavasseur* (p. 55 ou 23 selon les éditions). J. S.

---

#### **SOCIÉTÉ D'UNE MESSE**

---

Archevêché de Montréal, le 31 octobre 1906.

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis, décédé hier à l'Assomption, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

---

#### **UNION SAINT-JEAN**

---

Montréal, le 31 octobre 1906.

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis, décédé le 30 du courant à l'Assomption, était membre de l'Union Saint-Jean, *Section d'une Messe*.

G. DAUTH, ch.

*Secrétaire de l'Union Saint-Jean.*

---

## UNE ECOLE DU SOIR

### Chez les Dames du Sacré-Cœur

**L** est bien dans la mission de notre *Semaine religieuse* de faire connaître à ses lecteurs, selon l'opportunité des circonstances, les *œuvres* qui naissent, vivent et se développent dans le diocèse.

Cette tâche cependant est délicate. Il y a des modesties auxquelles il ne convient pas de faire violence. Ceux ou celles, qui se souviennent pratiquement que « la gauche doit ignorer ce que fait la droite », auraient peut-être raison de nous reprocher d'être indiscret ? Et pourtant, il est des *œuvres* dont il faut parler, parce que, plus connues, elles feraient encore plus de bien.

Telle est l'œuvre dite de l'*Ecole du soir*, chez les Dames du Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre, à Montréal.

\* \* \*

L'on sait que ces Dames ont là un couvent de premier ordre, où nombre de jeunes filles viennent chercher, et de fait trouvent, une éducation des plus distinguées. Nous n'avons pas à insister.

Aux cours ordinaires, voilà qu'on a ajouté, cette année, un cours extraordinaire, une *école du soir*, pour toutes celles qui en veulent profiter. Les Dames du Sacré-Cœur, non contentes de donner leurs journées à leurs chères enfants, veulent encore sacrifier leurs soirées à d'autres jeunes filles, qui, moins heureuses que leurs sœurs des pensionnats, n'ont pu compléter leurs études ou même n'en ont pas fait du tout. Sans bruit et sans fracas, on a aménagé un local, on a ouvert les portes et on a dit à des filles, qui déjà travaillent pour gagner leur vie : « Si vous voulez, venez ? »

Et elles sont venues nombreuses, des jeunes et des moins jeunes, toutes désireuses d'apprendre, d'autant plus que mieux que d'autres peut-être elles avaient connu, dans la bataille de la vie, qu'elles ne savent pas assez. Or, rien ne vaut, pour se livrer avec ardeur aux études, que de savoir qu'on ne sait pas.

Les cours se donnent chaque soir, pendant une heure et demie, cinq fois par semaine. A toutes on enseigne le catéchisme, à toutes aussi le français et l'anglais, à beaucoup on donne des leçons d'arithmétique et de chant. Les cours sont ordonnés de façon que quelques-unes, ne venant que trois fois la semaine, peuvent pourtant suivre des leçons régulières — les principales ; les deux autres jours, leurs compagnes font de l'arithmétique ou du chant. Il y a des Françaises, en grand nombre, qui viennent surtout pour apprendre l'anglais ; il y a, d'autre part, des Anglaises qui s'inscrivent pour les cours français. Naturellement, il a fallu classer tout ce monde en différentes *divisions*, afin que celles qui savent plus apprennent davantage et que celles qui savent moins ne soient pas traitées comme une quantité négligeable. Si toutes peuvent se réunir pour la leçon de catéchisme en deux groupes, celui de langue française et celui de langue anglaise, il n'en va pas ainsi pour les autres matières ; les subdivisions s'imposaient. Elles existent.

\* \* \*

Il faut les voir à l'œuvre ces *écolières*, si pleines d'ardeur. C'est profondément édifiant. Plusieurs ne sont plus à l'âge de la prime jeunesse. Ce sont — suivant un mot charmant — d'*anciennes jeunes filles*, qui certes ne manquent pas totalement d'instruction et dont plusieurs occupent de belles positions dans tel ou tel bureau important de Montréal ; mais elles ont expérimenté qu'il leur faudrait savoir davantage, et, ayant ouï parlé de l'*Ecole du soir*, elles sont vite venues s'inscrire au

*Sacré-Cœur.* D'autres sont plus jeunes, très jeunes même ; mais les nécessités de la vie, la mort du père, la longue maladie de la mère, quelque revers de fortune ou une autre cause d'ailleurs honorable, les obligent de vivre tout le jour à l'atelier, dans un bureau, ici ou là, excepté à la classe... Oh ! quelle aubaine pour ces chères enfants. Une école du soir s'ouvrirait pour elles ! C'est au Patronage d'Youville, par exemple, qu'on le leur a dit. Vite, elles se hâtent, chaque soir, vers la rue Saint-Alexandre. Elles souffrent tant de ne pas savoir plus.

Ah ! *savoir*, de nos jours surtout, c'est si utile que c'est presque indispensable ! Savoir lire et comprendre ce qu'on lit ; savoir écrire correctement en français et en anglais ; savoir compter et calculer ; savoir mieux les principes et les lois de la religion sainte ; savoir plus, savoir beaucoup, savoir autant que possible ; quel rêve souvent pour celles et pour ceux qui ne peuvent pas !

Un prêtre savant et vertueux, qui s'était fait lui-même et, en dépit de circonstances difficiles, avait réussi, par l'école du soir d'abord et après avoir gagné lui-même l'argent nécessaire, à compléter et à perfectionner de très fortes études — il n'est plus aujourd'hui, nous en pouvons parler à l'aise — racontait tout ce qu'il avait souffert, lorsque, ayant dû interrompre ses classes aux jours de sa jeunesse, il voyait, le dimanche, à la grand'messe, ses anciens camarades servir au chœur ou qu'il les entendait chanter au jubé de l'orgue... « Est-ce donc vrai, mon Dieu, disait-il dans sa prière, que je ne pourrai pas m'instruire moi aussi ? »

\* \* \*

Oui, il faut les voir dans leurs classes, nos *écolières* de l'École du soir — rue Saint-Alexandre — pour comprendre comment elles comprennent, elles aussi, l'importance de l'instruction. Il est loin le spectacle qu'offre parfois certaine salle d'étude

régulière, où l'on tue le temps, en dévorant un roman à l'abri d'une pile de gros livres. Ce n'est pas ici qu'on obtiendrait cette réponse typique d'un écolier nonchalant à qui l'on demandait : « Que faites-vous en classe, mon ami ? » — « *J'attends qu'on sorte, Monsieur* ».

Elles trouvent toujours au contraire, nos laborieuses écolières, qu'il faut sortir trop tôt.

Or, comme l'œuvre de l'école se fait pour le moins bien autant par l'application de l'élève que par la compétence du maître, il est certain que l'*Ecole du soir* des Dames du Sacré-Cœur, dont il serait oiseux de louer la compétence, donnera d'admirables résultats.

Ces jeunes filles, qui librement se font écolières, méritent les plus chaudes félicitations. Voilà du féminisme bien entendu, parce qu'il est pratique autant qu'intelligent.

Leur exemple mérite d'être suivi. Elles sont 170 actuellement qui assistent aux cours de l'*Ecole du soir*. Elles seront, nous en sommes certain, avant longtemps, encore plus nombreuses. On voudra profiter de cette hospitalité si large qu'offrent à celles qui veulent s'instruire encore les Dames du Sacré-Cœur, de cette hospitalité qui donne sans compter non plus le pain matériel qui soutient la vie du corps, mais celui plus substantiel qui nourrit l'esprit et le cœur, et, par conséquent, élève l'âme.

\* \* \*

Si toutes nous les avons trouvées édifiantes ces laborieuses étudiantes, celles surtout qui se sont inscrites pour la modeste classe où l'on apprend à lire et à écrire — parmi lesquelles nous avons remarqué des personnes qui ne sont plus jeunes — nous ont paru particulièrement dignes d'une mention honorable. On ne les voit pas, celles-là, à leur pupitre ou au tableau

noir, disant des lettres, épelant des mots ou marquant des chiffres, sans avoir à se défendre contre une réelle émotion.

Lorsqu'après notre visite aux locaux des classes du soir nous nous arrêtions un moment dans la vaste salle d'étude, où les pensionnaires, silencieuses, terminaient de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons du lendemain, nous étions tenté de leur dire : « Ah ! chères enfants, puissiez-vous comprendre le bienfait de votre cours d'études ! »

\*  
\* \* \*

C'est ainsi que, dans nos couvents, comme du reste dans nos collèges, on travaille sans bruit à faire du bien, dans la mesure où les circonstances le permettent.

---

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

---

### INTENTION GENERALE

Pour le mois de novembre 1906, approuvée et  
bénie par Pie X

---

### La douceur chrétienne

---

#### PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous imolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour que, par un zèle plein de douceur, nous apprenions à gagner des âmes à Dieu.

*Résolution apostolique :* Maitrisons nos passions pour conserver la douceur en toutes circonstances.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

**M**gr Archambeault en Terre-Sainte. — D'une lettre reçue de Mgr l'évêque de Joliette nous apprenons avec plaisir que le pèlerinage récemment accompli par Sa Grandeur aux *Lieux Saints* a été sous tous les rapports très heureux. Mgr Archambeault faisait partie du XXXIIe pèlerinage des Pères Assomptionnistes. Voici l'itinéraire qu'on a suivi : Athènes, le mont Athos, Constantinople, Rhodes, Saint-Jean-d'Acrc, Kaïpha, le mont Carmel, Nazareth, Tibériade, Capharnaüm, le mont Thabor, Jérusalem, Bethléem, le Caire et l'Île de Malte. L'évêque de Joliette a pu dire la messe dans tous les endroits privilégiés de la Terre-Sainte ; il a même officié pontificalement à Nazareth, à Jérusalem et à Constantinople. Le pèlerinage a duré quarante jours.

Audience auprès du Saint-Père. — Mgr Archambeault raconte encore quelle joie ça été pour son âme, en rentrant à Rome, de présenter au pape trente-cinq pèlerins venus avec lui de Terre-Sainte, auxquelles s'étaient jointes pour l'audience une centaine d'autres personnes. Monseigneur se tenant ainsi près du Souverain-Pontife a pu lui parler longuement et s'entendre dire : « mon fils, premier évêque du Canada ». — Au reste Mgr l'évêque, tout comme Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, qui vient de rentrer au Canada, retour de Rome, parle avec une profonde vénération de l'affabilité et de la bonté de Pie X. On admire son calme et sa sérénité en face des tempêtes partout menaçantes. Il compte sur Dieu et reste debout devant les flots qui montent : *Ruunt et stat !*

L'église de Saint-Eustache et la statue de son céleste patron. — Le mardi, 23 octobre, Mgr l'archevêque bénissait à Saint-Eustache une magnifique statue du patron de la pa-

roisse, œuvre du sculpteur Gratton, que l'on a placée sur le portail de l'église nouvellement réparée, entre les deux clochers. Le lendemain, avant la grand'messe à laquelle il devait assister au trône et paré, Monseigneur bénissait aussi l'église presque complètement renouvelée par les récentes réparations. On a tenu surtout, et avec raison, à conserver rajeunie la vieille façade de l'ancienne église, où les boulets anglais, on le sait, ont imprimé en 37-38, une page de notre histoire, qui ne manque pas d'être émouvante. Mais, désormais, tout en gardant son cachet historique, l'église de Saint-Eustache, avec le beau couvent des Dames de la Congrégation à sa droite et le presbytère si convenable à sa gauche, constitue l'un des plus beaux établissements religieux du pays. Du haut de son piédestal aérien, le patron, Saint-Eustache, grand chasseur devant les hommes et grand priant devant Dieu, doit être content de la paroisse placée sous son vocable, et nul doute que, dans le ciel, il plaidera la cause de ses *paroissiens*. Ceux-ci, du reste, en passant devant sa statue, n'auront qu'à l'invoquer : *Saint Eustache, priez pour nous* ; et, comme Mgr l'archevêque a bien voulu le régler et l'annoncer lui-même, ils gagneront, chaque fois, une indulgence de *cent jours*.

## AUX PRIERES

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, décédé à l'Assomption.

Sœur Anne d'Auray, née Anna Charland, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Amherstbury, Ont.

Sœur Saint Jean, née Eléonore Charest, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Maurille, née Marie Paradis, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Saint-Louis de Kent.

M. Maurice Baillargé, décédé à Québec.